

## 11 Pourquoi et comment déférer aux experts scientifiques ?

*Frédéric Bouchard et David Montminy*

En 2016, l'expression « post-vérité » fut sacrée expression de l'année par les dictionnaires Oxford<sup>1</sup>. Le référendum sur le « Brexit » au Royaume-Uni et la course électorale qui mena Donald Trump à la présidence des États-Unis remirent en cause de multiples manières le rôle des experts dans le débat public ; Michael Gove, ministre britannique, affirma même avec fracas : « *People in this country have had enough of experts* ». Ce populisme épistémique, aussi néfaste soit-il, nous oblige à réfléchir au rôle des experts dans le débat public. La diversité, la complexité et l'interdépendance de plusieurs enjeux sociétaux contemporains incitent souvent les citoyens et les décideurs publics à se tourner vers de soi-disant experts pour recueillir des avis éclairés – une dépendance épistémique qui découle du fait qu'une personne individuelle n'est pas en mesure de tout connaître. Du coup, considérant le pouvoir conféré à ces personnes, il semble judicieux de chercher à savoir ce qui justifie un tel recours à l'expertise.

---

1. Le texte présenté reprend l'argument détaillé dans Frédéric Bouchard (2016), « The Roles of Institutional Trust and Distrust in Grounding Rational Deference to Scientific Expertise », *Perspectives on Science*, vol. 24 (5) : 582-608.

Ce chapitre offre une analyse philosophique de la justification épistémique du recours à l'expertise « scientifique », celle qu'on associe à des chercheurs, généralement universitaires, engagés dans la production de savoirs de pointe. Nous nous concentrons sur l'expertise scientifique car nous croyons que, en tant que sous-ensemble de l'expertise en général, elle présente des caractéristiques spécifiques permettant une justification forte de la déférence épistémique. Ces caractéristiques sont au centre de différentes théories qui visent à fournir des bases rationnelles pouvant justifier cette déférence. Notre démarche permettra aussi d'évaluer en quoi ces tentatives peuvent contribuer à la mise sur pied d'une théorie philosophique sur l'expertise des scientifiques, à l'égard de qui les profanes ont souvent (avec raison) une plus forte relation de dépendance épistémique qu'avec les autres types d'experts.

On peut se demander quels seraient les desiderata minimaux d'une théorie philosophique de l'expertise scientifique. Nous en identifions cinq. D'abord, 1) une telle théorie devrait pouvoir rendre compte de la totalité des relations expert-profane. Cela implique qu'elle devrait s'attarder à la relation individuelle entre un profane et un expert, mais également entre un collectif d'individus et un expert ou un collectif d'experts. De plus, 2) cette théorie devrait pouvoir prendre en compte la totalité des sciences, pas uniquement celles qui revêtent à première vue une importance sociétale plus importante, comme l'écotoxicologie ou l'économie, mais aussi des sciences apparemment moins appliquées, comme la paléobotanique et l'astrophysique. Cette exigence permet de ne pas préjuger de la capacité d'une discipline donnée à orienter l'action publique, et de faire porter notre analyse sur des caractéristiques épistémiques propres à l'activité scientifique. Si elle se veut philosophique, 3) une telle théorie devrait aussi maintenir les considérations épistémiques au cœur de ces préoccupations, de manière à justifier rationnellement la déférence aux experts,

en se demandant uniquement s'il est épistémiquement justifié (ou non) de se référer aux avis des experts. 4) Elle devrait également permettre de gérer les désaccords entre experts, de façon à ce qu'un non-expert soit apte à assurer un arbitrage raisonnable entre deux avis d'expertise contradictoires, sans recourir à ses propres biais de confirmation. Enfin, 5) elle devrait pouvoir tenir compte du scepticisme justifié des profanes en général, ou de certains groupes en particulier, envers l'expertise scientifique ou envers la déférence à ces experts. Nous nous proposons dans les pages qui suivent d'observer quatre théories philosophiques de l'expertise et d'examiner en quoi elles rencontrent ces desiderata, afin d'identifier les forces et limites de chacune.

Il existe diverses théories sur l'expertise et la relation entre les profanes et les experts. Certaines l'abordent sous un angle principalement social (quelles dynamiques sociales ou politiques établissent une personne ou un groupe comme experts?) et d'autres, sous un angle principalement épistémique (qu'est-ce qui justifie que nous déférions à l'opinion experte dans notre quête de connaissances?).

### **L'analyse sociale de l'expertise**

Plusieurs travaux en sociologie des sciences ont montré, à juste titre, l'insuffisance d'une approche strictement épistémique pour tenter de comprendre la relation profane-expert. L'effet de ces travaux, dont plusieurs émanent d'un courant appelé « sociologie du savoir scientifique » (*sociology of scientific knowledge*, SSK), a été d'introduire un certain relativisme, et donc une certaine suspicion, quant à la supériorité épistémique alléguée de l'expert. En suggérant que l'expert doit sa situation privilégiée à des facteurs sociaux ou politiques, c'est-à-dire indépendants de sa seule compétence, ces travaux, en effet, remettent en cause l'idée que le profane peut se fier à l'expert en présumant que celui-ci a un accès

privilegié à la réalité. Ces sociologues promeuvent au contraire un « relativisme méthodologique », c'est-à-dire qu'ils présument, au moins de manière temporaire, qu'aucun individu ne peut prétendre à un accès épistémique privilégié. Ce faisant, ils choisissent de traiter le savoir scientifique comme n'étant pas d'une nature fondamentalement différente des autres formes de savoir : on ne peut donc pas justifier le statut privilégié des experts ou des scientifiques par la supériorité ou les particularités épistémiques de leur savoir. À la rigueur, ce relativisme peut remettre en cause jusqu'à la possibilité même de reconnaître à qui que ce soit une autorité légitime par rapport à des énoncés de connaissance.

Devant un tel relativisme, Collins et Evans (2002 : 239 ; notre traduction) posent une question d'une urgence certaine : « s'il est vrai que les scientifiques et les technologues n'ont pas un accès privilégié à la vérité, pourquoi alors leur avis devrait-il avoir une valeur particulière ? » Selon eux, cette sociologie du savoir scientifique nous rendrait incapables de distinguer un expert d'un profane. Si toutes les formes de savoir sont de même valeur, alors le savoir scientifique n'a qu'une valeur relative et toute prétention à un accès privilégié au réel n'est que vantardise. Si l'expertise n'est qu'une question de dynamique sociale, pourquoi privilégier les avis d'experts ?

Le problème est le suivant : comment concilier ce relativisme – qui traite toutes les théories et tous les acteurs sociaux sur un pied d'égalité épistémique, sans égard au fait que l'on puisse démontrer la vérité ou la fausseté de leurs thèses – avec l'existence, effective et justifiable, de nombreuses situations de dépendance épistémique ?

Collins et Evans (2002, 2007) suggèrent une réponse. D'une part, ils s'opposent à une conception uniquement sociale ou « relationnelle » de l'expertise, dans laquelle l'expertise ne serait qu'une attribution découlant d'un régime de relations sociales. Selon eux, il existe bel et bien des experts qui « savent de quoi ils parlent »,

et jouissent d'une réelle supériorité épistémique avérée dans leur domaine d'expertise. D'autre part, Collins et Evans admettent que la crédibilité reconnue à certaines personnes (y compris aux « vrais » experts) ne repose pas tant sur des critères épistémiques (que nous sommes souvent incapables de reconnaître) que sur des marqueurs purement sociaux. Pour surmonter ce paradoxe, ils proposent la définition de critères sociologiquement reconnaissables qui permettent de distinguer les « véritables experts » – des critères comme l'adhésion à des « valeurs scientifiques », qui seraient propres à la science, et le partage d'expériences et de savoirs tacites propres aux groupes qui entretiennent ces valeurs.

Dans le cadre d'une discussion publique sur un problème qui requiert de l'expertise (les changements climatiques, par exemple), de tels critères aideraient aussi à distinguer les éléments de la discussion qui relèvent principalement de l'expertise technique et scientifique des éléments qui relèvent de critères politiques. Ces distinctions devraient favoriser un certain équilibre dans la décision publique, car, comme l'indiquent Collins et Evans : « La démocratie ne peut pas dominer en tout – ce qui serait la fin de l'expertise – et l'expertise ne peut pas dominer en tout – ce qui serait la fin de la démocratie » (Collins et Evans, 2007 : 8 ; notre traduction. Voir le texte de Montpetit).

On peut arguer, cependant, que cette position a d'importantes limites et que les critères proposés demeurent vagues. Plusieurs estiment ainsi que les propositions inspirées de Collins et Evans n'ont guère contribué, concrètement, à stabiliser les relations entre expertise scientifique et expertise citoyenne (voir le texte de Bérard), ou entre débat scientifique et populisme. Ces critères n'apportent pas non plus de réponses définitives aux questions que soulèvent les sociologies plus relativistes. Il reste ainsi possible de soutenir que les scientifiques ne sont pas les seuls experts possibles et, en valorisant les connaissances expérientielles ou de proximité, d'étirer le concept d'expert jusqu'à le rendre futile

en englobant quiconque possède une connaissance « intime » de son sujet. La position de Collins et Evans soulève une question supplémentaire : qui peut déterminer si une personne donnée est un expert ? En guise de réponse, Collins et Evans attribuent parfois cette tâche à des « experts sur l'expertise », issus des sciences sociales, ce qui ne fait que reporter le problème de l'attribution des rôles d'experts – et contrevient à notre quatrième desideratum.

Enfin, quoique cette approche tente de réconcilier considérations sociales et autorité épistémique, elle ne permet pas de justifier pleinement l'expertise sur le plan épistémique. C'est-à-dire qu'elle ne permet pas de justifier une déférence rationnelle envers un expert, comme nous l'exigeons dans nos desiderata. Quoique Collins et Evans mentionnent des critères comme l'expérience, l'utilité et la crédibilité, ces critères ne sont souvent pas définis de façon précise et, surtout, ne suffisent pas à constituer des marqueurs solides d'autorité épistémique. Comment s'y fier, alors, pour identifier le bon expert dans la bonne situation, tout en maintenant le relativisme méthodologique commun tant aux SSK qu'à l'approche de Collins et Evans ?

Le fait est que le paradoxe soulevé par le relativisme méthodologique de ces sociologies est très difficile à surmonter. C'est pourquoi la majorité des approches se concentrent plutôt dans une autre voie, celle d'un « réalisme modéré », intégrant l'idée que si la réalité naturelle existe et si certaines personnes y ont un meilleur accès que d'autres, alors ces personnes peuvent être identifiées en vertu de critères spécifiquement épistémiques. Ainsi, sans que soit nié en bloc le poids de facteurs sociaux, ceux-ci se trouvent relégués au second rang, au profit des fondements rationnels de la déférence envers les experts.

### L'attrait du réalisme : confiance ou évaluation

Les approches dites « réalistes » considèrent que le propre de la relation entre profane et expert repose sur l'existence d'un accès réellement inégal à la nature de la réalité. Nous pouvons distinguer deux grandes familles d'approches « réalistes » : les approches axées sur la confiance (*trust-based accounts*) et les approches axées sur l'évaluation (*assessment-based accounts*). Par souci de concision, nous présenterons chacune de ces approches à l'aide de leurs représentants les plus notoires en philosophie, respectivement John Hardwig et Alvin I. Goldman.

Hardwig (1985) développe une théorie qui prend pour objet la situation de l'individu engagé dans une relation d'expertise, c'est-à-dire une relation d'asymétrie épistémique. Cette théorie défend une forme d'anti-individualisme épistémique : puisqu'il est impossible pour un individu donné de tout savoir, soutient Hardwig, il serait irrationnel de refuser la déférence à l'expertise. Mais comment s'assurer que la prétendue expertise est véritable ? Cette situation génère un paradoxe : si un profane est en mesure d'évaluer l'expertise d'une personne réputée experte, c'est qu'il en connaît autant que celle-ci et ne requiert donc pas son expertise. Comme il ne semble pas possible de s'extirper de ce paradoxe, Hardwig soutient que la confiance « naïve » (une confiance non fondée sur la connaissance) semble justifiée.

Mais pourquoi le profane devrait-il faire confiance à un expert ? Hardwig propose une réponse éthique : il prétend qu'il est possible d'imaginer une éthique de l'expertise. Une telle approche normative accorde une responsabilité morale aux experts en société. Prenant la forme d'une éthique de la vertu (selon le modèle aristotélien), cette approche maintient que les scientifiques doivent se rendre dignes de confiance, à la mesure de l'importance de leur fonction sociale. Hardwig soutient donc que la fiabilité d'un avis d'expertise dépend de la fiabilité du caractère moral de

l'expert qui émet cet avis. La moralité de l'expert vertueux inclurait notamment l'intégrité (« *truthfulness* »), la compétence, un travail méticuleux et une autoévaluation de ses connaissances. Quoique la compétence ne soit pas directement un trait de caractère, Hardwig y voit la manifestation indirecte de traits vertueux comme la discipline, la détermination et la persévérance.

Malgré le fait qu'Hardwig dresse un profil utile de l'expert idéal, son approche axée sur la confiance pose trois problèmes sérieux, qui contreviennent tous à l'un ou l'autre de nos desiderata.

Premièrement, la confiance semble une fondation extrêmement fragile sur laquelle échafauder une théorie philosophique de l'expertise scientifique. La confiance doit se mériter, elle est longue à acquérir et s'envole rapidement. Ces considérations importent, car certains individus ou groupes sociaux ont de très bonnes raisons, historiques ou autres, de ne pas avoir confiance envers les soi-disant experts scientifiques. Comment une approche qui fonde rationnellement la déférence à l'expertise sur une relation de confiance pourrait-elle donc s'appliquer à des groupes qui ont, justement, des motifs rationnels de ne pas se fier à des experts qui, par le passé, auraient abusé de leur confiance, les auraient ignorés, ou auraient omis de prendre en compte leur avis sur des enjeux qui les touchaient directement ? Il apparaît primordial d'admettre la possibilité qu'il existe des formes de scepticisme et de méfiance tout à fait raisonnables envers la communauté scientifique.

Deuxièmement, une approche axée sur la confiance prête le flanc au biais de confirmation. Nous avons en effet tendance à faire confiance à ceux qui ont des opinions semblables aux nôtres, au risque de nous conforter dans nos préjugés pour des motifs qui n'ont rien de rationnel. Ce phénomène se fait plus prégnant à l'heure des médias sociaux, qui tendent à nous placer dans des chambres de réverbération qui confortent nos *a priori* politiques. Certes, un réalisme modéré qui reconnaît la capacité des experts à accéder à une vérité qui diffère de nos préjugés pourrait, en



théorie, nous aider à surmonter nos biais. Toutefois, l'approche axée sur la confiance ne nous fournit pas d'outils pour favoriser une telle ouverture.

Troisièmement, comment un principe de confiance peut-il aider le profane à départager entre deux expertises contraires, ou divergentes, entre deux experts également dignes de confiance ? La nécessité de tels arbitrages s'impose surtout dans les cas où les avis d'expertise prennent un sens politique fort. Or, dans de tels cas, il semble qu'augmenter la confiance des parties prenantes envers les experts requiert d'intégrer ces parties prenantes aux instances délibératives, ce qui risque en retour d'augmenter les désaccords sur les expertises fournies. Il existe donc une tension difficile à atténuer entre la diversité de points de vue que requièrent les cas sensibles et l'assise rationnelle de l'expertise censée justifier l'adhésion. L'approche axée sur la confiance ne fournit pas de moyens pour gérer cette tension de façon adéquate.

Comment, dès lors, fonder rationnellement le recours à l'expertise sur des bases strictement épistémiques ? À la confiance, Goldman (2001) propose de substituer des indicateurs empiriques qui permettent d'évaluer les experts. Son approche vise à permettre aux profanes d'identifier les experts qu'il est raisonnable de suivre. Pour ce faire, il propose cinq critères, manifestant diverses vertus épistémiques et rendant possible la collecte d'indicateurs empiriques qui permettent au profane d'évaluer l'expertise d'un soi-disant expert.

Ces cinq critères sont les suivants : a) l'expert formule des arguments pour soutenir ses avis d'expertise ; b) ces arguments sont en accord avec ceux qu'emploient ses « pairs-experts » ; c) il a gagné la reconnaissance de métaexperts et l'attestation de certaines institutions (diplômes, prix) ; d) il fait preuve de transparence à l'égard d'éventuels biais (intérêts personnels, etc.) ; e) il a une expérience avérée sur l'enjeu sur lequel on le sollicite. Même si certains de ces critères ont un caractère social (comme la reconnaissance),

Goldman ne les envisage que comme des manifestations de vertus épistémiques. Plus spécifiquement, ils permettent selon Goldman de fonctionner par procuration (« *proxy* »), c'est-à-dire qu'ils permettent une évaluation de l'expert sans avoir de connaissances directes sur l'objet d'expertise (évacuant ainsi le paradoxe de l'expertise). Ils permettraient donc au profane d'établir rationnellement s'il est raisonnable ou non de se référer à un expert donné.

Cette approche est prometteuse, notamment du fait qu'elle permet de départager entre divers experts potentiels en recourant à d'autres critères que la seule confiance. Toutefois, elle ne permet toujours pas de résoudre le problème que soulève Douglas (2012) du scepticisme rationnel des groupes marginalisés envers les experts et la communauté scientifique en général.

Elle ne résout pas non plus le problème du biais de confirmation – tant de la part des profanes, qui doivent choisir entre divers experts aux profils analogues, que de la part des experts eux-mêmes, pour qui l'exigence de transparence reste bien insuffisante. Qui plus est, les troisième et cinquième critères s'avèrent moins épistémiques que sociaux, et peuvent encourager de nouveaux biais de confirmation liés à l'importance démesurée qu'on accorde à la réputation des experts et à l'influence indue des « gros noms ».

### **L'approche hybride : le rôle de la méfiance dans la justification épistémique de la déférence à l'expertise**

Ces deux approches réalistes, malgré leurs points forts, demeurent minées par divers problèmes et ne répondent pas à tous nos desiderata. Quoiqu'elles fournissent des outils pour éliminer certains candidats au titre d'experts, elles n'endiguent pas les biais de confirmation et ne règlent pas les difficultés que soulève la suspicion rationnellement fondée.

Notre réflexion (Bouchard, 2016) se veut justement une tentative de placer la question du scepticisme rationnel au centre d'une

théorie de l'expertise. Axée sur le cas des experts scientifiques en milieu universitaire, une telle réflexion permet une forme de gestion du scepticisme suffisamment solide pour servir d'exemple à une théorie plus générale de l'expertise. Cette tentative vise trois objectifs : a) améliorer l'approche évaluative de Goldman par une compréhension sociologique des institutions scientifiques ; b) cerner, dans la dynamique interpersonnelle qui structure l'activité des chercheurs universitaires, la nature du système de récompenses et de punitions duquel émergent les vertus épistémiques qu'a recensées Goldman ; c) identifier les normes qui régissent le terrain de jeu sur lequel agit cette dynamique, ces normes étant celles mises de l'avant par les travaux pionniers de Robert K. Merton (1938).

L'approche proposée consiste à intégrer une analyse des mécanismes institutionnels de l'université à l'approche évaluative de Goldman. En s'inspirant des travaux de Blais (1987) sur la théorie des jeux, il est possible de montrer que s'il est rationnel de suivre l'avis des experts scientifiques, c'est en partie parce qu'ils font eux-mêmes partie d'institutions qui entretiennent un scepticisme critique à leur égard. Cette approche évaluative renouvelée permet de voir en quoi, en raison de sa dynamique collaborative, incarnée notamment dans l'évaluation par les pairs, la structure des institutions universitaires fait en sorte que le non-respect des standards épistémiques entraîne un énorme coût pour l'individu fautif et pour sa communauté de collaborateurs. On peut donc dire que si cette approche se fonde sur un scepticisme à l'endroit des individus, elle suppose aussi une confiance envers les institutions chargées d'entretenir ce scepticisme organisé.

L'objectif général de cette approche hybride est l'intégration, et donc le dépassement, des approches strictement sociales ou épistémiques mentionnées jusqu'ici. En effet, il s'agit de renforcer l'approche de Goldman à l'aide d'une compréhension sociologique des institutions – qui fait écho à Collins et Evans, mais en mobilisant plutôt Blais et Merton –, tout en répondant aux soucis soulevés

par l'approche axée sur la confiance de Hardwig. Blais justifie les intuitions goldmaniennes voulant que les crédits professionnels et la corroboration des pairs soient source de crédibilité. Il utilise à cette fin l'exemple du dilemme du prisonnier répété. Cette expérience de pensée suppose que deux joueurs auraient chacun avantage à ne pas collaborer avec l'autre lorsque celui-ci, au contraire, collabore ; par contre, si un joueur punit ponctuellement la non-collaboration (par l'emploi d'une stratégie disponible dans ce jeu), alors il devient plus profitable pour l'autre joueur de collaborer. Dans cette veine, Blais explique que la forme de la relation entre profanes et experts scientifiques rend avantageux (ou moins pire) pour chacune des deux communautés (scientifiques et profanes) que les experts soient des sources fiables de déférence épistémique.

L'argument théorique de Blais attire ainsi l'attention sur les motifs stratégiques de la déférence à l'expert. Il ne précise toutefois pas quels sont les mécanismes concrets de rétribution réellement mis en œuvre dans la pratique effective de la science. Les travaux de Merton sur la spécificité de la science telle qu'elle se pratique dans le cadre universitaire apportent des précisions sur ces mécanismes.

Selon Merton, le monde de la recherche scientifique est guidé, normé, par un « ethos » de la science, qui rend plus probable le respect des vertus qu'a définies Goldman : il s'agit du communalisme, de l'universalisme, du désintéressement, du scepticisme organisé et de l'originalité. Ces normes, soutient Merton, prennent la forme de prescriptions et d'interdictions, ou encore de préférences et de permissions. Il ne prétend pas qu'il s'agisse là de conditions nécessaires et suffisantes, mais que les institutions et communautés qui partagent ces valeurs ont cependant plus de chances de fournir un savoir de qualité. De fait, le respect de ces normes a pour effet de promouvoir la testabilité, de réduire les idiosyncrasies qui biaisent les chercheurs individuels, de réduire les conflits d'intérêts et

de valoriser la corroboration et la falsification : elles structurent ainsi une pratique scientifique apte à fournir une connaissance de premier plan.

On pourrait critiquer la position de Merton en soulignant que les individus n'incarnent pas toujours pleinement ces valeurs, mais une telle critique rate la cible. Merton ne parle pas de l'incorruptibilité des chercheuses et chercheurs, mais tente plutôt de qualifier l'ethos de la communauté scientifique. Ces normes ont pour but de représenter un idéal régulateur qui guide les structures de récompenses et de punitions de l'entreprise scientifique. Ainsi considérées, les normes mertonniennes, et plus particulièrement le « scepticisme organisé », donnent corps à la dynamique générale qu'évoque Blais. C'est-à-dire que nous avons des raisons de croire que les normes mertonniennes sont à l'œuvre dans les institutions scientifiques, et qu'elles régissent les agents en les incitant à agir de façon à mériter la déférence épistémique que leur attribuent leurs pairs ou les profanes.

L'intégration des normes mertonniennes au sein des universités passe au premier chef par l'évaluation par les pairs. Quelle que soit leur forme, les méthodes d'évaluation par les pairs ont pour but de contrôler à la fois la qualité du contenu et les intérêts des participants. Des transgressions, comme la publication de faux résultats ou le rejet d'une publication pour des motifs non épistémiques, entraînent une perte de confiance envers les coupables, qui s'accompagne d'une perte de respectabilité et de capital symbolique. Cela peut avoir comme conséquence la perte de subventions, d'une promotion ou d'autres bénéfices. C'est cette surveillance de tous par tous qui maintient la dynamique évoquée par Blais et qui, par conséquent, justifie la déférence épistémique envers les experts concernés, qui sont ici les membres de la communauté universitaire.

Cette conception mertonienne des valeurs scientifiques, comme un idéal implanté au sein des institutions et non des individus,

montre la voie par laquelle les experts scientifiques peuvent mériter une déférence rationnellement justifiée de la part des profanes, et qui déborde la simple confiance « naïve ». Cette déférence n'est pas justifiée parce que les individus sont particulièrement dignes de confiance, mais parce que les institutions scientifiques régissent l'autorité épistémique de leurs membres plus rigoureusement (ou plus vigoureusement) que d'autres institutions. Mises ensemble, l'idée de confiance stratégique de Blais et la conception mertonienne de la science permettent d'expliquer pourquoi les critères de Goldman se manifestent de façon plus prégnante dans les contextes scientifiques que dans d'autres.

Cette position n'implique pas que seuls les experts scientifiques soient dignes d'une déférence épistémique, mais plutôt que les cadres institutionnels dans lesquels évoluent les agents influent sur leurs pratiques proprement épistémiques : les scientifiques ne sont pas dignes de confiance parce qu'ils sont naturellement objectifs ou détenteurs d'une vérité plus profonde sur la nature, mais parce qu'ils évoluent dans un monde mertonien.

Quoiqu'on puisse qualifier de cynique cette approche de l'expertise, elle a l'avantage de donner un rôle positif à la méfiance rationnelle à l'égard des experts scientifiques. Elle rend même cette méfiance compatible avec la construction d'un rapport de confiance qui serait lui aussi rationnel. Elle offre donc des pistes pour bâtir des ponts avec des groupes sociaux dont la méfiance face aux experts paraît rationnelle, eu égard à des abus historiques ou actuels. À lui seul, le scepticisme mertonien ne suffit évidemment pas à relever ce défi, puisqu'il est le fruit d'une dynamique interne aux institutions scientifiques, et qui apparaîtra donc unilatérale aux communautés sceptiques. Il suggère toutefois que la méfiance rationnelle de certains groupes ne rend pas illégitime tout appel à la confiance, et qu'elle peut même en être la pierre d'assise, à tout le moins sur le plan formel. L'approche présentée ici reconnaît d'autres formes de relations de confiance, qui pour-

raient, dans certains cas, s'avérer plus efficaces pour surmonter le scepticisme de certains groupes ; on peut penser par exemple à la construction d'une relation réciproque de confiance plus personnalisée entre un expert donné et un groupe particulier.

Par ailleurs, le scepticisme organisé semble en mesure de contrer les biais de confirmation, à tout le moins celui des experts eux-mêmes, au moyen de l'évaluation par les pairs, un mécanisme inspiré du falsificationnisme poppérien. Si les évaluateurs représentent une diversité significative, tant sur le plan théorique que méthodologique, alors les chances de former des chambres de réverbération des biais s'en trouvent considérablement diminuées. Le filtre de ce scepticisme organisé rend les énoncés qui y survivent plus dignes de considération que d'autres qui n'y sont pas soumis. Par extension, nous pouvons supposer que les individus dont les énoncés subissent ce filtre à répétition sont aussi plus dignes de considération sur le plan épistémique. Malgré ses désavantages (effet de filière, autocensure due au conservatisme des comités de pairs, etc.), l'évaluation par les pairs s'est avérée un processus stable et efficace pour assurer l'humilité épistémique des participants.

L'avantage de ce régime est qu'il autorise le profane à n'accorder sa confiance que par procuration, c'est-à-dire qu'il ne l'accorde pas seulement à des experts individuels, ce qui serait hasardeux, mais plutôt à une institution, elle-même relativement sceptique quant à l'autorité épistémique de ses membres. C'est en cela que l'université, en tant qu'institution qui régit les stratégies de confiance sur la base de valeurs comme l'humilité épistémique et le scepticisme organisé, est une organisation apte à fournir des experts dont l'avis jouit d'une autorité épistémique souvent supérieure à celle d'experts non scientifiques. Un autre avantage du scepticisme organisé est de limiter le poids des intérêts et préjugés individuels des experts. Les travaux de Longino (1990) ont notamment montré qu'on peut mieux contrôler ce genre de biais

en augmentant la diversité des gens qui participent au processus d'évaluation. Cette diversité joue alors deux rôles conjoints: un rôle moral et politique, car elle permet d'améliorer la confiance entre diverses communautés, et un rôle épistémique, car elle atténue le poids des biais attribuables à un individu ou à un groupe donné, y compris en rendant plus difficile le détournement du processus en faveur d'une minorité puissante ou d'une majorité homogène et intransigente.

Cette approche hybride répond-elle aux desiderata fixés pour une théorie philosophique de l'expertise scientifique ? Elle répond au premier critère en indiquant pourquoi la déférence envers les experts scientifiques est rationnelle, autant pour les individus isolés que pour les communautés. Elle répond également au second en étant applicable à l'ensemble des disciplines scientifiques, et pas uniquement à celles qui semblent plus immédiatement susceptibles d'avoir un effet sur la société. Elle met clairement les considérations épistémiques au centre de ses préoccupations, satisfaisant ainsi au troisième desideratum. Quatrièmement, en s'appuyant sur une dynamique interne à la science pour l'attribution de la confiance, et sur des normes mertonniennes qui augmentent la chance que les vertus épistémiques définies par Goldman soient présentes, elle s'assure de gérer les désaccords entre experts de façon à sauvegarder la valeur épistémique des avis d'expertise. Finalement, la diversité jumelée au scepticisme organisé répond au dernier desideratum, qui est de tenir compte du scepticisme légitime des profanes et de certains groupes envers l'expertise scientifique. Si cette approche a le mérite de pallier certaines faiblesses des théories antérieures, il faut cependant noter qu'elle s'appuie presque entièrement sur le bon fonctionnement de certaines pratiques institutionnelles, comme l'évaluation par les pairs.



\* \* \*

Notre analyse a permis d'identifier des caractéristiques spécifiques de l'expertise scientifique (les vertus hardwigiennes, les indicateurs goldmanniens et les processus mertonniens) qui peuvent potentiellement justifier la déférence épistémique des profanes envers les experts en général. Par ailleurs, ce survol nous mène à conclure que l'ensemble de la société devrait se préoccuper de la bonne santé des institutions universitaires, siège principal de l'expertise scientifique. La compréhension par le grand public des idéaux scientifiques et de leur réalisation dans des mécanismes d'évaluation des prétentions expertes semble une condition nécessaire pour préserver et même solidifier la base rationnelle d'une déférence à l'avis des experts.



- Blais, Michel J. (1987). « Epistemic Tit for Tat », *The Journal of Philosophy*, 84(7), 363-375.
- Bouchard, Frédéric (2016). « The Roles of Institutional Trust and Distrust in Grounding Rational Deference to Scientific Expertise », *Perspectives on Science*, 24(5), 582-608.
- Collins, Harry et Robert Evans (2002). « The Third Wave of Science Studies: Studies of Expertise and Experience », *Social Studies of Science*, 32(2), 235-296.
- Collins, Harry et Robert Evans (2007). *Rethinking Expertise*. Chicago : Chicago University Press.
- Douglas, Heather (2012). « Weighing Complex Evidence in a Democratic Society », *Kennedy Institute of Ethics Journal*, 22(2), 139-162.
- Goldman, Alvin I. (2001). « Experts: Which Ones Should You Trust? », *Philosophy and Phenomenological Research*, 63(1), 85-110.
- Hardwig, John (1985). « Epistemic Dependence », *The Journal of Philosophy*, 82(7), 335-349.
- Longino, Helen E. (1990). *Science as Social Knowledge*. Princeton : Princeton University Press.
- Merton, Robert K. (1938). « Science and the Social Order », *Philosophy of Science*, 5(3), 321-337.